

➤ ANGERS 21 Des services pour chacun

>> Budget >> Investissement >> Fonctionnement >> Subventions >> Fiscalité >>



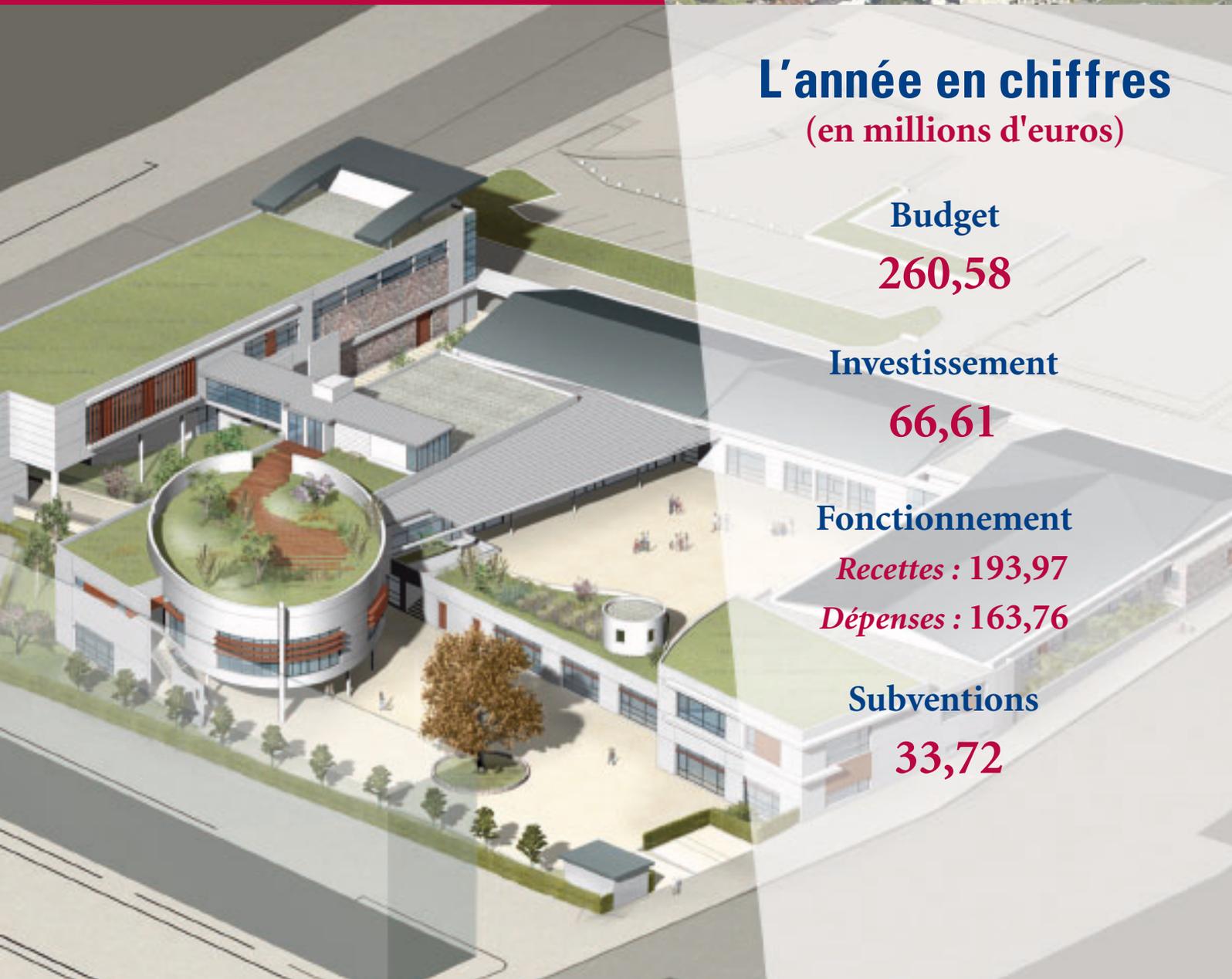
BUDGET 2007



www.angers.fr



ANGERS 21
Budget 2007



L'année en chiffres
(en millions d'euros)

Budget

260,58

Investissement

66,61

Fonctionnement

Recettes : 193,97

Dépenses : 163,76

Subventions

33,72



Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

L'excellence budgétaire au service du projet

C'est un fait salué nationalement : les finances de la Ville d'Angers comptent parmi les plus saines et les plus dynamiques de France. Cette excellence budgétaire n'est pas un objectif en soi, c'est un outil qui permet l'action de la collectivité **au plus près des besoins des citoyens et des territoires**. Le budget 2007 perpétuera cette culture de bonne gestion. Il permettra d'agir de façon résolue pour les Angevins. Plusieurs priorités s'en dégagent.

Tout d'abord le logement avec la poursuite de l'effort historique pour les réhabilitations dans le cadre de l'ANRU. Mais 2007 sera aussi l'année charnière de l'agenda 2010 du logement : 1200 constructions nouvelles chaque année jusqu'en 2010 viendront répondre à la crise du logement que traverse notre pays.

Le Quai sera livré en 2007 : outil de rayonnement d'Angers, il participera pleinement à faire exister notre ville dans la compétition entre les territoires. Cet outil culturel sera également ouvert très largement sur la ville car il n'y a pas de véritable rayonnement s'il n'est pas partagé par le plus grand nombre.

Enfin, en 2007 **la proximité** continuera d'être au cœur du projet municipal et l'action des services sera une fois de plus déterminante pour le maintien du lien social. 2007 sera l'année du lancement des **Contrats Urbains de Cohésion Sociale** en remplacement du contrat de ville, de la **plate-forme gérontologique**, de **l'établissement pour personnes âgées** de la Roseraie, de la cité éducative du **Grand Pigeon**... autant d'actions dans nos quartiers pour que la qualité de la vie soit une réalité pour tous.

Et puisque l'excellence budgétaire n'est décidément pas un vain mot, l'ensemble de ces projets sera réalisé, pour la 24^e année consécutive, sans hausse de la fiscalité locale : **le pacte fiscal avec les Angevins est respecté.**

ANGERS 21 Budget 2007



La ville d'Angers parvient à concilier de lourds projets d'investissement avec une stabilité fiscale

Source : Les Echos du 6 avril 2006, rubrique Collectivités locales

> Un investissement toujours élevé par habitant

Angers 407 € par habitant

Moyenne régionale 250 € par habitant

Moyenne nationale 290 € par habitant

Source : Ministère des Finances - compte administratif 2005 / Trésorerie Municipale - Analyse financière 06/06

> Un investissement toujours de haut niveau

Sur 100 € de recettes de fonctionnement, les investissements réalisés à Angers représentent au compte administratif :

2002	2003	2004	2005
25,5%	25,96%	27,63%	31,94%

La moyenne des villes de 100 000 à 300 000 habitants est légèrement supérieure à 20%

Source : Forum pour la gestion des villes - compte administratif 2005

> Un maintien des taux de fiscalité

La ville d'Angers n'a pas touché à ses taux depuis 23 ans

Source : Les Echos du 6 avril 2006

> Dans les autres grandes villes les taux progressent en moyenne :

2003	2004	2005	2006	2007
+ 1,60%	+ 1,30%	+ 1%	+ 0,70%	+ 0,40% (prévu)

Source : Dexia Les grandes tendances 2006/2007 février 2007



André Despagnet
Maire adjoint
délégué aux finances

> Angers à l'honneur pour la qualité de ses finances

Le Courrier de l'Ouest du 7/04/06

> Angers, 3^e ville la mieux gérée de France

Challenges du 6/04/06 n° 30

> Angers, 2^e ville de sa catégorie où il fait bon d'entreprendre

L'entreprise du 1/10/06 n° 249

> Angers, l'exemple à suivre

Ça m'intéresse du 8/09/06 n° 307

> Angers, le grand renouveau : culture, logement, transports et infrastructures

Le Point du 13/04/06 n° 1752

> Angers, nominée pour la qualité de ses services publics pour son Point Info Familles

Ministère du Budget et de la Réforme de l'Etat - Année 2006

Malgré de sévères contraintes relatives au désengagement de l'Etat dont les participations financières sont largement inférieures à l'inflation comme :

- la dotation globale de fonctionnement
- les allocations compensatrices
- les amendes de police

limitant de ce fait l'évolution des recettes de la ville, le Budget qui sera proposé au vote du Conseil Municipal sera malgré tout, un document budgétaire sérieux, ambitieux, préservant la structure financière de la ville d'Angers, en pérennisant :

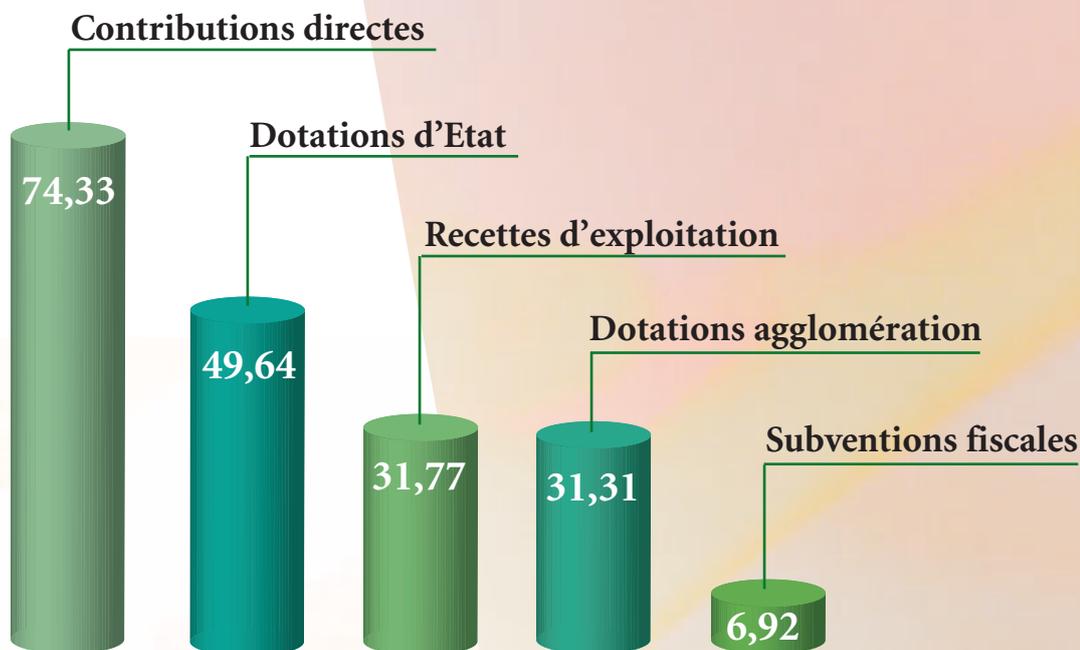
- le maintien de l'autofinancement (+30 M€)
- l'investissement à un très haut niveau (+66 M€)

tout en améliorant les services rendus aux angevins et en maintenant, une nouvelle fois, la pression fiscale au niveau de 1983.

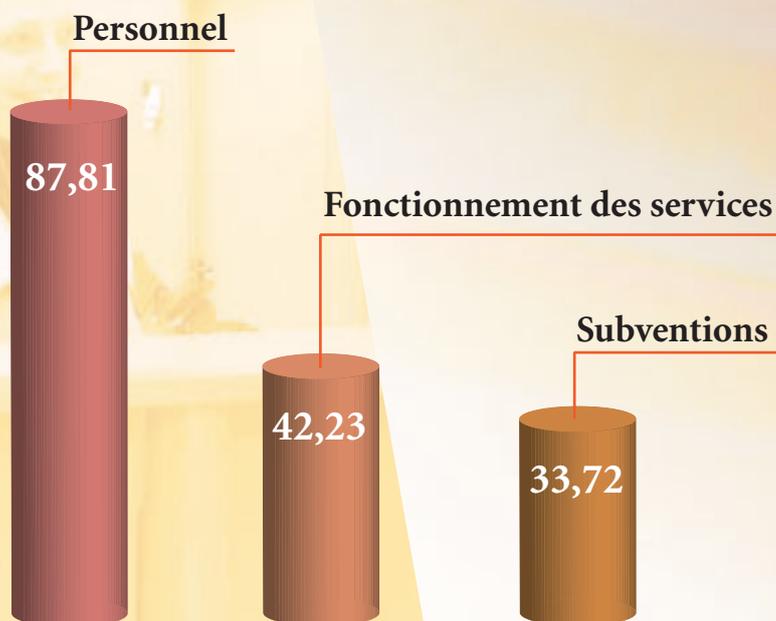
FONCTIONNEMENT

en millions d'euros

RECETTES : 193,97 M€



DÉPENSES : 163,76 M€

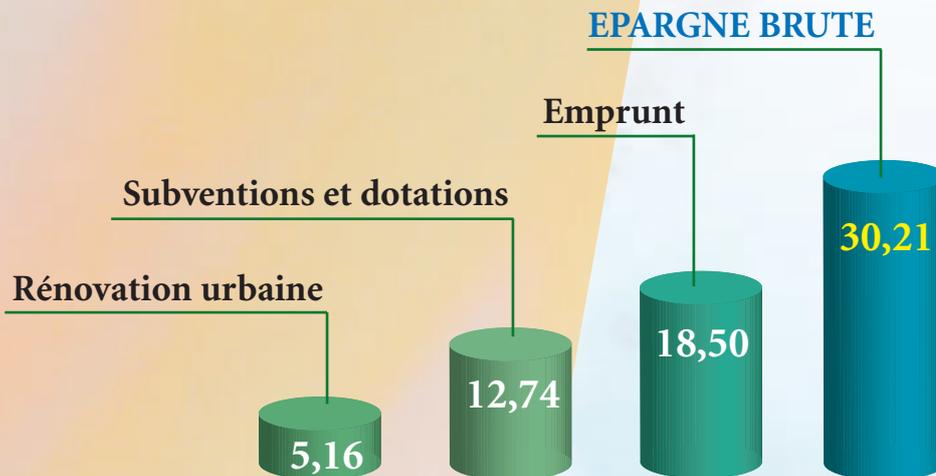




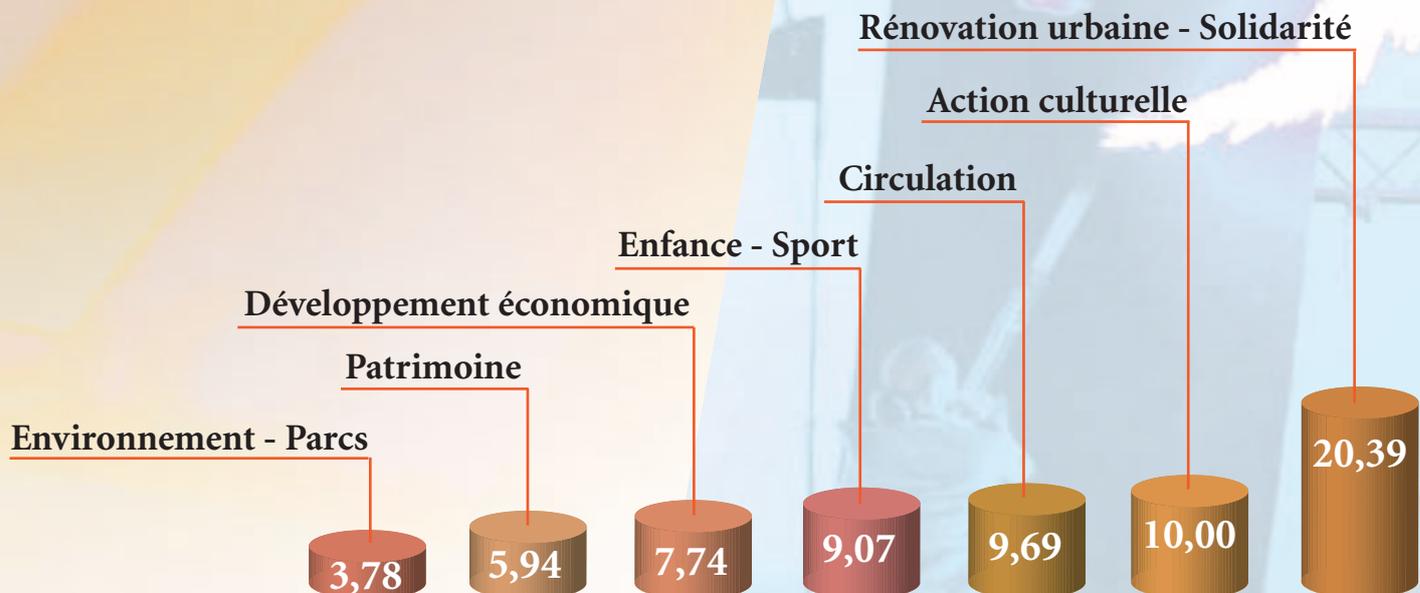
INVESTISSEMENT

en millions d'euros

RECETTES : 66,61 M€



DÉPENSES : 66,61 M€



INVESTISSEMENT

66,61 millions d'euros



2007 est marqué par un **renforcement des investissements de rénovation urbaine**.

Ces investissements sont consacrés à la réhabilitation de logements, la réalisation d'équipements éducatifs et sportifs, la création de services publics et de résidences pour personnes âgées. Ils sont conçus dans une logique de **développement durable** et de **développement social**.

Ils contribueront à la **réduction des inégalités et à la mixité sociale**, à faire d'Angers une ville où il fait bon vivre dans chaque quartier.

Dans les autres postes, outre l'achèvement du **théâtre Le Quai**, il faut signaler la **rénovation d'Amphitéa**.

Cet équipement phare, pour la vie culturelle et économique de la ville, (spectacles, foires et salons) avait besoin d'être modernisé.



Circulation
9,69 M€

Action culturelle
(dont Théâtre Le Quai)

10,00 M€



Rénovation urbaine

Belle Beille
Grand Pigeon
Monplaisir
Roseraie
Verneau

13 M€



Evolution de la section d'investissement

	2003	2004	2005	2006	2007
Participation aux ZAC	1,07	1,07	0,90	1,40	0,97
Subventions d'investissement	3,62	3,17	3,18	3,90	3,59
Rénovation urbaine	-	8,00	5,96	11,32	13,00
Investissement direct	54,08	53,38	56,50	49,98	49,05
millions d'euros	58,77	65,62	66,54	66,60	66,61



Développement
économique

7,74 M€



7,39 M€ Autres services
à la population



Patrimoine

5,94 M€

Education enfance
4,83 M€



Sports et loisirs
4,24 M€



Environnement
Parcs et Jardins
3,78 M€

SUBVENTIONS

33,72 millions d'euros



M€

Sports et Loisirs

2,94



Education enfance

3,36

Associations diverses

4,72



Développement
Animation des quartiers

5,38



Action culturelle

7,30

Solidarité Cohésion Sociale

10,02



Bases d'imposition (euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	158 895 000	161 519 000	167 160 000	172 315 000	176 352 000
Taxe foncière (Bâti)	126 106 000	128 269 000	132 257 000	137 953 000	141 035 000
Taxe foncière (Non Bâti)	381 400	379 400	339 200	321 500	320 500

Taux d'imposition (%)

	2003	2004	2005	2006	2007*
Taxe d'habitation	16,90	16,90	16,90	16,90	16,90
Taxe foncière (Bâti)	31,49	31,49	31,49	31,49	31,49
Taxe foncière (Non bâti)	36,83	36,83	36,83	36,83	36,83

Produit Fiscal Prévisionnel (euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	26 853 255	27 296 711	28 250 040	29 121 235	29 803 488
Taxe foncière (Bâti)	39 710 779	40 391 908	41 647 729	43 441 400	44 411 922
Taxe foncière (Non Bâti)	140 470	139 733	124 928	118 408	118 040
TOTAL	66 704 504	67 828 352	70 022 697	72 681 043	74 333 450

En 2006, la moyenne des taux de la taxe d'habitation dans les grandes villes faisant partie des 43 communes d'agglomération et communautés urbaines - à taxe professionnelle unique (T.P.U) - est de 20,45 % (au lieu de 20,30 % l'an passé).

A Angers le taux est de 16,90 %

Source : DEXIA - Forum pour la gestion des villes



Ville d'Angers

DIRECTION DES FINANCES

Hôtel de Ville

BP 23527, 49035 Angers Cedex 01

Tél. : 02 41 05 40 00 - Fax. : 02 41 05 39

Site internet : www.angers.fr - E.mail



Conception :
André Despagnet,
Maire Adjoint,
avec la collaboration
de la Direction des Finances
Conception graphique :
Caminno
Crédits photo :
© Ville d'Angers - Th. Bonnet -
Architecture studio
© P. Campion
© Albert - ALM